

Belgium-Liège: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 174/2022 09/09/2022

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SPI - Pôle Développement Immobilier

Postal address: Rue du Vertbois, 11

Town: LIEGE

NUTS code: BE33 Prov. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Madame Laura SIMON

E-mail: laura.simon@spi.be

Telephone: +32 42301160

Fax: +32 42301120

Internet address(es):

Main address: www.spi.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1911/MS/2022>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

MISSION COMPLETE D'AUTEUR DE PROJET POUR LA CONSTRUCTION DE QUINZE BATIMENTS D'ACCUEIL TEMPORAIRE

Reference number: 2022-1911

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La mission porte sur la construction de quinze bâtiments d'accueil temporaire BAT

Les bâtiments sont regroupés géographiquement en 5 lots tels que mentionnés ci-après :

LOT 1 composé des BAT de Verviers (2) et Oupeye

LOT 2 composé des BAT de Baelen, Stavelot et Olne

LOT 3 composé des BAT de Hannut, Engis et Braives

LOT 4 composé des BAT de Waimès, Aywaille et Fléron

LOT 5 composé des BAT de Liège (2) et Anthistes

Les BAT d'un même lot devront impérativement être étudiés simultanément.

Il s'agit d'une mission complète d'AUTEURS DE PROJET qui comprend :

- une mission complète d'architecture
- une mission complète d'ingénierie en stabilité
- une mission complète d'ingénierie en techniques spéciales
- une mission relative à la réglementation PEB (étude faisabilité + responsable PEB)
- une mission de coordinateur sécurité (pour les phases projet et réalisation)
- une mi...(voir documents du marché)

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one lot only

Maximum number of lots that may be awarded to one tenderer: 1

II.2. Description

II.2.1. Title

BAT de Verviers-Chaineux, Oupeye-Sartel et Verviers-Intervapeur

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE33 Prov. Liège

Main site or place of performance: Plusieurs lieux

II.2.4. Description of the procurement

LOT 1 CONSTITUE DES BATIMENTS SUIVANTS :

1 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de VERVIERS-CHAINEUX :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Chaineux est de +/- 1.500 m2, constitué de 3 entités, composée de :

- Atelier : +/- 3 x 400 m2
- Bureaux : +/- 3 x 100 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.
- Abords : environ 8 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Avenue des Biolleux à 4800 VERVIERS

Le terrain se situe sur la commune de Verviers, Parc d'Activités Economiques de Petit-Rechain, Chaineux, en zone d'activités industrielle au plan de secteur. Il s'agit d'une partie de la parcelle cadastrée VERVIERS 9ème division, section A n° 352G partie sur un terrain d'une superficie de 3.300 m2.

Elle est de couleur pêche à la BDES.

Au niveau des contraintes relatives à la parcelle, Il n'y a pas de contrainte urbanistique ou environnementale de nature à entraver un projet de bâtiment-relais sur ce terrain.

2 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de OUPEYE-SARTEL :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire Sartel est de +/- 1.000 m2, constitué de 2 entités, composée de :

- Atelier : +/- 2 x 400 m2

- Bureaux : +/- 2 x 100 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.

- Abords : environ 8 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue Libeau à 4680 OUPEYE

Le terrain se situe sur la commune d'Oupeye, Parc d'Activités Economiques Sartel, Oupeye, en zone d'habitat à caractère rural. Il s'agit d'une partie de la parcelle cadastrée OUPEYE, 6ème division, section A n° 704 H pour une superficie de 1.700 m2 (parcelle anciennement cadastrée n°704B, pour une contenance totale de 24.669 m2).

Elle est de couleur pêche à la BDES.

Au niveau des contraintes relatives à la parcelle, elle est soumise à une charte urbanistique.

3 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de VERVIERS-INTERVAPEUR :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire Intervapeur est de +/- 600 m2, constitué de 3 entités, composée de :

- Atelier : +/- 1 x 100 m2 – 1 x 150 m2 – 1 x 200 m2

- Bureaux : +/- 3 x 50 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.

- Abords : environ 3 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue de l'Est, 4800 VERVIERS

Le terrain se situe sur la commune d'Verviers, Parc d'Activités Il fait partie du périmètre de reconnaissance de zone "Site "Intervapeur/Abattoir/Zénith/Dehay/AuMinou"" approuvé le 18 novembre 2013.

Il est repris au plan de secteur en zone d'habitat plan de secteur de Verviers-Eupen (AR 23/01 /1979).

Il s'agit de la parcelle cadastrée VERVIERS 2ème division, section C n° 50Z6 partie pour une superficie de 1.300 m2

Elle est de couleur pêche à la BDES. Et à fait l'objet d'un SAR (site à réaménager)

Au niveau des contraintes relatives à la parcelle, elle est soumise à une charte urbanistique.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Respect du délai / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Développement durable et économie d'entretien / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Approche architecturale dans le respect du budget imposé / Weighting: 25

Quality criterion - Name: La qualité et la clarté de l'offre / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 30/11/2022 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

BAT de Baelen, Stavelot et Olne-Grand Hû
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE33 Prov. Liège
Main site or place of performance: Plusieurs lieux

II.2.4. Description of the procurement

LOT 2 CONSTITUE DES BATIMENTS SUIVANTS :

1 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de BAELEN :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Baelen est de +/- 1.500 m2, constitué de 3 entités, composée de :

- Atelier : +/- 3 x 400 m2

- Bureaux : +/- 3 x 100 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.

- Abords : environ 8 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Angle des rues des Francs et Nereth à 4837 BAELEN

Le terrain se situe sur la commune de Baelen, Parc d'Activités Economiques de Baelen.,

Le site fait partie du plan de secteur de Verviers-Eupen approuvé par l'Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon (AERW) du 23/01/1979. Il a fait l'objet d'une révision de plan de secteur et a été inscrit en zone d'activité économique mixte par arrêté du 22 avril 2004.

Il s'agit de la parcelle cadastrée BAELEN, 1ère division, section A n° 788a, 791a et 441p partie pour une superficie de 3.300 m2.

Elle est de couleur pêche à la BDES.

Au niveau des contraintes urbanistiques, elle est soumise à une charte urbanistique. La zone comprend les prescriptions complémentaires suivantes : (*.R.1.1) « Les commerces de détail et les services à la population ne sont pas autorisés à s'implanter dans cette zone, sauf s'ils sont l'auxiliaire des activités admises dans la zone. »

De plus, la parcelle se situe en zone d'arbres et haies remarquables (donc en principe on ne touche pas aux plantations existantes). Si indispensable, accord du DNF à obtenir préalablement

2 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de STAVELOT :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Stavelot est de +/- 1.000 m2, constitué de 2 entités, composée de :

- Atelier : +/- 2 x 400 m2
- Bureaux : +/- 2 x 100 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.
- Abords : environ 8 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue Saint Laurent à 4970 STAVELOT

Le terrain se situe sur la commune de Stavelot, Parc d'Activités Economiques de Stavelot. Il est inscrit en zone d'activité économique industrielle au plan de secteur de Stavelot approuvé par l'arrêté royal du 27 mai 1977. Il fait partie du périmètre de reconnaissance de zone "Zone industrielle de Stavelot" approuvé le 26 octobre 1977.

Il s'agit de la parcelle cadastrée STAVELOT, 1ère Division, Section B, n°2380b3 d'une superficie de 2.352m². Le terrain est repris dans le schéma directeur de Francorchamps approuvé par arrêté du 30 décembre 1993.

Elle est de couleur pêche à la BDES.

Au niveau des contraintes relatives à la parcelle, Il n'y a pas de contrainte urbanistique ou environnementale de nature à entraver un projet de bâtiment-relais sur ce terrain.

3 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de OLNE-GRAND HÛ :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire Grand Hû est de +/- 450 m2, constitué de 2 entités, composée de :

- Atelier : 1 x 150 m2 – 1 x 200 m2
- Bureaux : +/- 2 x 50 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.
- Abords : environ 4 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue des Artisans à 4877 OLNE

Le terrain se situe sur la commune de Olne, Parc d'Activités du Grand Hû, Olne

Le projet est situé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Liège (arrêté du 26 /11/1987). Il s'agit de I...(voir documents du marché)

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Respect du délai / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Développement durable et économie d'entretien / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Approche architecturale dans le respect du budget imposé / Weighting: 25

Quality criterion - Name: La qualité et la clarté de l'offre / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 30/11/2022 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

BAT de Hannut, Engis et Braives-Avennes
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE33 Prov. Liège
Main site or place of performance: Plusieurs lieux

II.2.4. Description of the procurement

LOT 3 CONSTITUE DES BATIMENTS SUIVANTS :

1 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de HANNUT :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Hannut est de +/- 1.500 m2, constitué de 3 entités, composée de :

- Atelier : +/- 3 x 400 m2

- Bureaux : +/- 3 x 100 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.

- Abords : environ 8 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue d'Italie à 4280 HANNUT

Le terrain se situe sur la commune de Hannut, Parc d'Activités Economiques de Hannut.

Le projet est situé en zone d'activités économiques mixtes au plan de secteur de Huy-Waremme (révision entrée en vigueur le 23/08/2004).

Il s'agit d'une partie de la parcelle cadastrée HANNUT, 1ère division, section A n° 0854 B. Plus précisément, il s'implante sur la moitié sud de cette parcelle.

Le projet s'implante sur une parcelle non répertoriée dans la banque de données des sols. Au niveau des contraintes urbanistiques, la reconnaissance économique, dont fait l'objet le terrain, ne s'accompagne pas de conditions urbanistiques notables. Cependant, il existe un guide urbanistique au niveau de la commune ; voir lien ci-après, page 186 qui concerne ce PAE.

<https://www.hannut.be/download/guide-communal-durbanisme/>

2 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de ENGIS :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Engis est de +/- 1.000 m2, constitué de 2 entités, composée de :

- Atelier : +/- 2 x 400 m2

- Bureaux : +/- 2 x 100 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.

- Abords : environ 8 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Angle de la rue Chaumont et de la chaussée de Liège à 4480 ENGIS

Le terrain se situe sur la commune de Engis, Parc d'Activités Economiques d'Engis.

Il est inscrit en zone d'activité économique industrielle et mixte au plan de secteur de LIEGE (arrêté du 26 novembre 1987).

Il s'agit de la parcelle cadastrée ENGIS, 3ème Division, Section B, n°86c pour une superficie de 2.200 m²

Le projet s'implante sur une parcelle non répertoriée dans la banque de données des sols. Au niveau des contraintes relatives à la parcelle, il est nécessaire de tenir compte de la ligne haute tension surplombant une partie du terrain, limitant la hauteur de construction possible. Au niveau des contraintes urbanistiques, la commune d'ENGIS possède un Schéma de Structure communal ainsi qu'un Règlement communal d'urbanisme.

3 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de BRAIVES-AVENNES :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire Avennes est de +/- 250 m², constitué d'1 entité, composée de :

- Atelier : 1 x 200 m²

- Bureaux : +/- 1 x 50 m² y compris sanitaires et locaux sociaux.

- Abords : environ 4 places de parkings dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue de Lens Saint Rémy à 4260 BRAIVES

Le terrain se situe sur la commune de Braives, Parc d'Activités Avennes, Braives.

Le projet est situé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Huy-Waremme (entré en vigueur le 22/10/1982).

Il s'agit d'une partie de la parcelle cadastrée BRAIVES, 8ème division, Avennes, section A n° 0145 W2. Plus précisément, il s'implante sur la partie nord de cette parcelle pour une surface de terrain brut d'environ 1.196 m².

Elle est de couleur pêch...(voir documents du marché)

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Respect du délai / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Développement durable et économie d'entretien / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Approche architecturale dans le respect du budget imposé / Weighting: 25

Quality criterion - Name: La qualité et la clarté de l'offre / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 30/11/2022 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

BAT de Waimes-Hottleux, Aywaille-Harzé et Fléron-Retinne
Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE33 Prov. Liège
Main site or place of performance: Plusieurs lieux

II.2.4. Description of the procurement

LOT 4 CONSTITUE DES BATIMENTS SUIVANTS :

1 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de WAIMES-HOTTLEUX :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Hottleux est de +/- 1.450 m², constitué de 3 entités, composée de :

- Atelier : +/- 2 x 400 m² – 1 x 250 m²
- Bureaux : +/- 3 x 100 m² y compris sanitaires et locaux sociaux.
- Abords : environ 8 places de parking pour 2 entités et 4 places de parking pour la troisième entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne) par entité.

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue de la Crécerelle à 4950 WAIMES

Le terrain se situe sur la commune de Waimes, Parc d'Activités Economiques de Hottleux, Waimes.

Le projet est situé en zone d'habitat et en zone d'aménagement communale concertée au plan de secteur de Malmedy/Saint-Vith (arrêté du 19/11/1979).

Il s'agit d'une partie de la parcelle cadastrée WAIMES, 1ère Division, Section M, n°103e et 100h pie sur une superficie de 3.198m².

Le projet s'implante sur une parcelle non répertoriée dans la banque de données des sols.

Au niveau des contraintes relatives à la parcelle, il faut noter la présence d'un habitat résidentiel sur la parcelle, celui-ci pourrait éventuellement être réaffecté en bureau.

Au niveau des contraintes urbanistiques, elle est soumise à une charte urbanistique.

2 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de AYWAILLE-HARZE :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Harzé est de +/- 1.000 m², constitué de 2 entités, composée de :

- Atelier : +/- 2 x 400 m²
- Bureaux : +/- 2 x 100 m² y compris sanitaires et locaux sociaux.
- Abords : environ 8 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne)

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue de la Fagne à 4920 AYWAILLE

Le terrain se situe sur la commune de Aywaille, Parc d'Activités Economiques de Harzé, Aywaille.

Il est inscrit en zone d'activités économiques mixtes au plan de secteur de Huy – Waremme (entré en vigueur le 22/10/1982).

Il s'agit de la parcelle cadastrée AYWAILLE, 3ème division, Harzé section A n° 1220 G². Cette parcelle présente une surface d'environ 4800 m² brut.

Le projet s'implante sur une parcelle non répertoriée dans la banque de données des sols.

Au niveau des contraintes urbanistiques, elle est soumise à une charte urbanistique.

3 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de FLERON-RETINNE :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire Retinne est de +/- 700 m², constitué de 3 entités, composée de :

- Atelier : +/- 1 x 150 m² – 2 x 200 m²

- Bureaux : +/- 3 x 50 m² y compris sanitaires et locaux sociaux.

- Abords : environ 4 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne).

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue Fond du Flo à 4620 FLERON

Le terrain se situe sur la commune de Fléron, Parc d'Activités Retinne, Fléron.

Le projet est situé en zone d'habitat au plan de secteur de Liège (arrêté du 26/11/1987). Il est couvert par un périmètre de reconnaissance économique entré en vigueur le 22/08/2009. Les terrains repris au sein de ce périmètre de reconnaissance économique sont affectés pour un usage de zone d'activités économiques mixtes.

Il s'agit d'une partie de la parcelle cadastrée FLERON, 2ème division, section B n° 0309 N°.

Le projet s'implante sur une parcelle non répertoriée dans la banque de données des sols.

Au niveau des contraintes relatives à la parcelle...(voir documents du marché)

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Respect du délai / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Développement durable et économie d'entretien / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Approche architecturale dans le respect du budget imposé / Weighting: 25

Quality criterion - Name: La qualité et la clarté de l'offre / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 30/11/2022 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

BAT de Liege-Pré Aily, Anthisnes-Hody et Liege-Pieper

Lot No: 5

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE33 Prov. Liège

Main site or place of performance: Plusieurs lieux

II.2.4. Description of the procurement

LOT 5 CONSTITUE DES BATIMENTS SUIVANTS :

1 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de LIEGE-PRE AILY :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Hottleux est de +/- 1.025 m2, constitué de 5 entités, composée de :

- Atelier : +/- 2 x 100 m2 – 2 x 150 m2 – 1 x 250m2
- Bureaux : +/- 4 x 50 m2 – 1 x 75 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.
- Abords : environ 3 places de parkings par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne) par entité.

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Angle de l'avenue Pré-Aily et la rue du Centre Spatial à 4031-LIEGE

Le terrain se situe sur la commune de Liège, Parc d'Activités Economiques Pré Aily, Liège.

Le projet est situé en zone d'habitat et en zone d'aménagement communale concertée au plan de secteur de Liège (arrêté du 26 novembre 1987).

Il s'agit de la parcelle cadastrée LIEGE, 25ème Division, Section C, n° 5x6 d'une superficie de 2.100m².

Le projet s'implante sur une parcelle non répertoriée dans la banque de données des sols.

Au niveau des contraintes urbanistiques, un Rapport Urbanistique et Environnemental (devenu SOL) a été approuvé le 24 octobre 2005 et affecte ce terrain à de la zone d'activité économique mixte.

Il s'agit d'une parcelle sur un projet de futur PAE. On peut supposer que, puisqu'il s'agit d'une extension de PAE, les recommandations urbanistiques de l'ancien PAE seront similaires ou en tout cas serviront de base à la rédaction de la nouvelle charte. Dans ce cas-ci, un point important des deux chartes précédentes du LSP est le maintien du couvert forestier. Une proportion de 40% de surface de bâtiment semble être la référence (30% de parking et 30% de végétation). La parcelle du BAT devrait montrer l'exemple.

2 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de ANTHISNES-HODY :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire de Hody est de +/- 800 m2, constitué de 2 entités, composée de :

- Atelier : +/- 2 x 300 m2
- Bureaux : +/- 2 x 100 m2 y compris sanitaires et locaux sociaux.
- Abords : environ 6 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne).

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Route de Villers à 4160 ANTHISNES

Le terrain se situe sur la commune de Anthisnes, Parc d'Activités Economiques de Hody, Anthisnes.

Il est inscrit en zone d'activités économiques industrielles au plan de secteur de Liège (entré en vigueur le 04/05/1989).

Il s'agit de la parcelle cadastrée ANTHISNES, 2ème division, Hody, section B n° 0123 E. Cette parcelle présente une surface brute d'environ 2770 m².

Le projet s'implante sur une parcelle non répertoriée dans la banque de données des sols.

Au niveau des contraintes urbanistiques, la reconnaissance économique, dont fait l'objet le terrain, ne s'accompagne pas de conditions urbanistiques notables.

3 ; BAT (Bâtiment d'accueil temporaire) de LIEGE-PIEPER :

La superficie globale du bâtiment d'accueil temporaire Pieper est de +/- 700 m², constitué de 4 entités, composée de :

- Atelier : +/- 2 x 100 m² – 2 x 150 m²

- Bureaux : +/- 4 x 50 m² y compris sanitaires et locaux sociaux.

- Abords : environ 2 places de parking par entité dont 1 place PMR et 1 emplacement pour une borne de recharge électrique (prévoir l'alimentation, pas la borne).

La répartition de ces surfaces est indicative et peut évoluer en cours d'étude.

Situation : Rue Saint Léonard à 4000 LIEGE

Le terrain se situe sur la commune de Liège, Parc d'Activités Pieper, Liège.

Il s'agit d'une partie de la parcelle cadastrée LIEGE, 10ème division, section B n° 0...(voir documents du marché)

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Respect du délai / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Développement durable et économie d'entretien / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Approche architecturale dans le respect du budget imposé / Weighting: 25

Quality criterion - Name: La qualité et la clarté de l'offre / Weighting: 5

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 30/11/2022 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Pour la partie « architecture » de la mission, le soumissionnaire joint en plus à son offre, une attestation certifiant l'inscription de l'architecte au tableau de l'Ordre des architectes ou sur la liste des stagiaires de l'Ordre des architectes ou qu'il bénéficie de l'autorisation visée à l'article 8 de la loi du 26 juin 1963 créant un Ordre des architectes.

Sont également acceptées pour répondre à cette demande l'attestation délivrée au membre du personnel du soumissionnaire désigné pour effectuer la partie de mission « architecture » ou à un sous-traitant. Dans ce dernier cas, l'attestation devra être accompagnée d'un engagement ferme du sous-traitant à effectuer les prestations relatives à l'ensemble de la partie « architecture » de la mission en cas d'attribution du marché au soumissionnaire.

Les soumissionnaires ressortissants d'Etats membres de la Communauté européenne ou d'autres Etats faisant partie de l'accord concernant l'Espace Economique Européen doivent annexer à leur offre une attestation certifiant qu'ils exercent légalement les activités d'architecte dans l'Etat où ils sont établis. En cas d'obtention du marché, ces soumissionnaires devront se conformer aux obligations prévues par l'article 8 de la loi du 26 juin 1963 créant un Ordre des architectes en effectuant la déclaration préalable de prestation et en se faisant inscrire dans le registre de la prestation de services.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le soumissionnaire complètera la partie IV du DUME.

Pour les compétences reprise ci-dessous, le soumissionnaire et/ou membre de l'équipe candidate, y compris les sous-traitants, fournit une déclaration concernant le chiffre d'affaires global faisant l'objet du marché au cours des TROIS derniers exercices comptables disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités de l'opérateur, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Pour la partie "architecture" de la mission, le chiffre d'affaires annuel devra être au minimum de 400.000 euros HTVA pour chacun des trois exercices

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Pour la partie "Architecture" : La liste des principaux services similaires exécutés ou en cours d'exécution (c'est à dire ayant atteint au minimum la phase chantier) au cours des cinq dernières années en matière de bâtiments indiquant le montant, la date et leur destinataire (public ou privé).

Le Pouvoir adjudicateur prend en compte les cinq dernières années afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, vu que les études et la réalisation des projets de cette importance sont relativement longues et dépassent généralement les 3 ans.

2. Pour la partie « Bureau d'études stabilité et techniques spéciales » : La liste des principaux services similaires exécutés ou en cours d'exécution (c'est à dire ayant atteint au minimum la phase chantier) au cours des cinq dernières années en matière de bâtiments indiquant le montant, la date et leur destinataire (public ou privé).

Le Pouvoir adjudicateur prend en compte les cinq dernières années afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, vu que les études et la réalisation des projets de cette importance sont relativement longues et dépassent généralement les 3 ans.

3. Composition de l'équipe – Compétences :

L'auteur de projet devra déposer une offre proposant l'ensemble des compétences suivantes :

- un bureau d'architecture (architecte)
- un ingénieur en stabilité
- un ingénieur en techniques spéciales
- un responsable PEB
- un coordinateur sécurité-snté
- un géomètre

4. Pour la partie « coordination sécurité-santé » de la mission, le candidat joint à sa candidature la preuve que la personne chargée de la coordination en matière de sécurité et de santé dispose des qualifications requises sur base des articles 56 à 65 de l'arrêté royal du 25.1.2001 et ses modifications ultérieures concernant les chantiers temporaires ou mobiles (coordination niveau A/niveau 1).

Minimum level(s) of standards possibly required:

1.

Le soumissionnaire devra présenter DEUX références pertinentes au cours des cinq dernières années, dont :

- Une référence probante en marchés publics pour des travaux d'un montant minimum de 500.000,00 EUR HTVA et hors frais d'études,
- Une référence de projet similaire au présent marché (par exemple un hall, un atelier, un bâtiment technique, couplé à des bureaux ou locaux de vie) pour des travaux d'un montant minimum de 500.000,00 EUR HTVA et hors frais d'études,

Chaque référence demandée est présentée sur un maximum d'une page A4 recto verso.

Chaque fiche référence reprend les éléments suivants :

- Nom et adresse du projet concerné ;
- Nom et coordonnées du Maître d'Ouvrage (adresse, personne de contact, e-mail, téléphone) ;
- Une brève description du projet ;
- Stade du projet : en cours d'exécution de travaux/ terminé RP accordée/ terminé RD accordée ;
- Un planning indicatif de la mission : date de début d'étude/ date de début de chantier et date de fin de chantier/ date de RP, date de RD le cas échéant ;
- Surface du projet (m2 brut)
- Budget global (travaux) du projet HTVA.

2.

Conception stabilité et techniques spéciales : Une référence en stabilité et une référence en techniques spéciales qui portent sur des travaux en matière de marché public d'un montant minimum de 500.000,00 EUR HTVA et hors frais d'études (montant du bâtiment fini). Chaque référence demandée est présentée sur un maximum d'une page recto verso A4. Chaque fiche référence reprend les éléments suivants :

- Nom et adresse du projet concerné ;
- Nom et coordonnées du Maître d'Ouvrage (adresse, personne de contact, e-mail, téléphone) ;
- Une brève description du projet ;
- Stade du projet : en cours d'étude/ en cours d'exécution/ terminé ;
- Un planning indicatif de la mission : date de début et date de fin/ date de RP, date de RD le cas échéant ;
- Surface du projet (m2 brut)
- Budget global (travaux) du projet HTVA.

3.

Pour ce faire, le soumissionnaire transmet les titres d'études et professionnels et le CV du prestataire de services et/ou des cadres de l'entreprise désignés ainsi comme faisant partie de l'équipe amenée à exécuter le présent marché de services, et dont il ressort que le soumissionnaire dispose au moins, en interne ou via un contrat de sous-traitance, les compétences demandées.

Le soumissionnaire mentionne celui de ceux-ci désigné par lui pour diriger l'équipe de projet. Il doit ressortir de ce CV que le chef de projet est expérimenté dans le domaine objet du marché de services. Par cette déclaration, le soumissionnaire désigne ledit chef de projet comme responsable de la coordination technique entre les différentes parties de la mission globale et comme personne de contact avec le Pouvoir adjudicateur. Toute modification éventuelle du responsable de projet devra être justifiée par une circonstance imprévue assimilée à un cas de force majeure (maladie de longue durée, licenciement, ...) et sera communiquée immédiatement au Pouvoir adjudicateur.

4.

Cette preuve est apportée notamment par la présentation des documents suivants :

— la copie du certificat, délivré par un organisme de certification accrédité, conformément à l'art. 65 de l'AR du 25.1.2001, reconnaissant les aptitudes de la personne chargée de la coordination ou, si à la date de remise des offres, l'arrêté relatif à l'accréditation pour la certification des coordinateurs n'a pas encore été publié, le diplôme agréé de formation complémentaire en matière de coordination de sécurité et de sante pour coordinateur de niveau A/niveau 1, telle que prévue dans l'arrête royal du 25 janvier 2001 ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE.

— la déclaration sur l'honneur que le candidat a participé à au moins 5 heures par an ou 15 heures sur une p...(voir documents du marché)

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/10/2022 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 03/02/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 06/10/2022 Local time: 11:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Complément d'information du point II.1.6 Informations sur les lots

Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots et, éventuellement, de décider que les autres lots ou bâtiments restants feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin selon un autre mode.

Un candidat remet offre pour un des 5 lots de la manière suivante :

A indiquer dans l'ANNEXE A : formulaire d'offre

Les auteurs de projet devront OBLIGATOIREMENT spécifier un ordre de priorité (préférence) pour chacun des lots dans le tableau repris dans le formulaire d'offre.

Le soumissionnaire qui obtiendra les meilleurs points au chapitre « critères d'attribution » se verra attribuer le lot de son premier choix, repris dans son tableau des priorités.

Le deuxième soumissionnaire se verra attribuer le premier lot, non encore attribué au(x) soumissionnaire(s) mieux classé(s) que lui, de son choix prioritaire et ainsi de suite jusqu'au cinquième soumissionnaire.

Si tous les lots ne peuvent être attribués, par manque de soumissionnaires sélectionnés, les BAT restants seront distribués de la manière suivante :

Les bâtiments correspondants aux lots qui n'auraient pas été attribués par manque de soumissionnaires seront redistribués un à un sur acceptation de chaque soumissionnaire ayant déjà remporté un lot du marché.

Il sera procédé comme suit : les soumissionnaires seront questionnés par ordre de classement et auront la possibilité de prendre en charge un bâtiment supplémentaire qu'il choisira dans la liste des bâtiments restants. Au terme d'un premier tour, s'il reste encore des bâtiments à attribuer, un tour supplémentaire sera effectué et ce jusqu'à ce que tous les bâtiments soient distribués ou que plus aucun soumissionnaire n'accepte de prendre en charge le(s) bâtiment(s) restant(s).

Le Pouvoir adjudicateur se réserve alors la possibilité de relancer un marché pour le(s) bâtiment(s) restant(s) suivant une nouvelle procédure.

Le questionnement et réponses des soumissionnaires s'effectueront par mail.

Remarque importante :

Si le soumissionnaire accepte de prendre en charge un ou plusieurs bâtiments supplémentaires, il accepte, de ce fait, de les mener à terme aux mêmes conditions que les autres bâtiments remportés au sein d'un même lot.

La conclusion du marché porte sur l'ensemble du marché mais n'engage le pouvoir adjudicateur que pour la tranche ferme. L'exécution de chaque tranche conditionnelle (un bâtiment constituant une sous-tranche conditionnelle) est subordonnée à une décision du pouvoir adjudicateur.

Informations complémentaires – Forum Q/R

Toute question ou information complémentaire sur les documents du marché peut être postée sur le forum questions-réponses de la plateforme e-procurement.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site <https://enot.publicprocurement.be> qui vous permettra de retrouver le présent marché et de poser votre question sur le forum.

Toutes les questions et toutes les réponses sont visibles pour l'ensemble des opérateurs économiques intéressés au présent marché.

Toutes les précisions, informations complémentaires et réponses aux questions seront communiquées uniquement via ce forum. Celui-ci doit dès lors être régulièrement consulté.

Toutes les questions, demandes et autres devront parvenir au pouvoir en temps utiles.

Seront considérées comme demandées en temps utile, les demandes de renseignements complémentaires parvenues au Pouvoir Adjudicateur 10 jours au plus tard avant la date limite fixée de réception des offres.

Si ce délai n'est pas respecté, le Pouvoir Adjudicateur n'est pas tenu de prolonger le délai fixé pour la réception des offres, lorsque le complément d'informations n'a pas été demandé en temps utile ou qu'il est d'une importance négligeable pour la préparation d'offres recevables et ce, conformément à l'article 59 dernier alinéa ...(voir documents du marché)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: CONSEIL D'ETAT

Postal address: Rue de la Science, 33

Town: BRUXELLES

Postal code: BE-1040

Country: Belgium

Internet address: <http://conseildetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/09/2022